

Profil de fonction : Responsable Estimations

Supérieur(e) direct(e) : Responsable Département Assurance

Subordonné(s) direct(s) : Collaborateurs(-trices) primes et réception, référent technique et organisationnel des commissions d'estimation (présidents, vice-présidents et estimateurs des commissions d'estimation de district)

Agile, pragmatique et doté(e) d'un leadership naturel, le/la Responsable du centre de compétence Estimations met ses connaissances techniques, organisationnelles et relationnelles au service de la mission d'estimation des bâtiments au sein du Département Assurance de l'ECAB.

Tout en garantissant la qualité des prestations délivrées et la satisfaction des clients, il/elle veille au fonctionnement optimal des procédures d'estimation, de renseignement des assurés sur les prestations d'assurance et de facturation des primes d'assurance. Orienté(e) vers une approche globale du bâtiment et il/elle dispose des connaissances techniques nécessaires à l'évaluation des bâtiments sous l'angle d'une couverture adéquate d'assurance.

Dans une phase de développement à venir, il/elle participe à l'élaboration de nouvelles méthodes et approches d'estimation en intégrant les risques et défis futurs inhérents à la sinistralité. Sa capacité d'innovation et de conduite de projets lui permet de développer la famille des prestations favorisant les innovations technologiques et les avantages de la digitalisation.

Exigences d'admission

■ Formation / Diplôme :

- Etre titulaire d'une formation technique supérieure dans le domaine de l'architecture HES ou technicien(ne) diplômé(e) ES (ou formation jugée équivalente).

■ Expériences professionnelles :

- Posséder une expérience confirmée de plusieurs années dans la conduite d'une équipe et dans la gestion d'une unité d'organisation.
- Avoir des connaissances approfondies des techniques, normes, exigences et prix dans le domaine de la construction des bâtiments.
- Posséder une expérience dans la gestion de projet.

Tâches et responsabilités

- Gérer le centre de compétence des Estimations, Primes et Réception (gestion du personnel, procédures administratives et budget), ainsi qu'un réseau externe d'estimateurs(trices).
- Garantir les procédures d'estimation, de facturation mensuelle et annuelle, d'établissement des polices et de contrôle du capital assuré.
- Développer, conceptualiser et communiquer de nouvelles procédures et directives liées aux estimations de bâtiments, de facturation de primes d'assurance immobilière et de valorisation des éléments assurés.
- Etablir, organiser et évaluer des dispositifs de formation pour son centre de compétence (formation orientée vers la digitalisation, ainsi que de nouveaux supports intuitifs et innovants).
- Informer l'assuré de ses obligations et démarches à entreprendre à travers un pôle d'accueil clientèle (téléphonie, e-guichet et réception).
- Assumer la responsabilité du contenu et des besoins de l'application informatique métier de son centre de compétence.
- Appuyer, orienter et collaborer avec les centres de compétence de l'établissement sur des dossiers d'estimations complexes.
- Rédiger des rapports détaillés dans le cadre d'une procédure de réclamation.
- Coopérer avec les assureurs privés, dans le cadre de l'application des normes et accords en matière de délimitation entre l'assurance des bâtiments et l'assurance du mobilier.

Compétences de bases

- Etre à l'aise dans un environnement pluriculturel et être capable de s'exprimer couramment en allemand et en français.
- Maîtriser parfaitement les outils informatiques nécessaires à son domaine d'activité.
- Disposer des connaissances à jour dans son domaine d'activité.

Compétences techniques et de matière

- Maîtriser les bases légales de l'ECAB, les directives d'application et les principes d'assurance.
- Connaître, de manière globale, les prix du domaine de la construction.
- Disposer de connaissances étendues en matière de construction de bâtiments (logements, bureaux, surfaces commerciales, bâtiments industriels), ainsi qu'au niveau des technologies de structures et des matériaux (béton armé, constructions métalliques et bois).
- Connaître les différentes formes de propriété (individuelle, commune, PPE, DDP) et du fonctionnement des instances cantonales en lien avec le bâtiment (registre foncier, cadastre).

Compétences émotionnelles

- Etre capable d'entregent et disposer d'une capacité à travailler en réseau.
- Posséder une forte aptitude à la négociation, une grande capacité d'analyse, de synthèse et de prise de décision.
- Favoriser la cohésion entre les collaborateurs(trices), être capable d'établir et maintenir un climat constructif au sein de l'équipe.
- Avoir une bonne perception des autres, des enjeux et des tendances futures.
- Etre une personne autonome, proactive et coopérative.